

**SYNTHÈSE DE L'AUDIT DES MARCHÉS
PUBLICS ET DES DELEGATIONS
DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNÉE 2019**



**AGENCE
DE
RÉGULATION
DES
MARCHÉS PUBLICS

(ARMP)
SPÉCIAL AUDIT 2019**



Journal des Marchés Publics

B.P. 725 Niamey - NIGER
Tél. +227 20 72 35 00
E-mail : armp@intnet.ne

DIRECTEUR DE PUBLICATION
M. Ibrahim Allassane

DIRECTRICE DE RÉDACTION
Mme Zourkaleini Zara

COMITÉ DE RÉDACTION
Mme Zourkaleini Zara
M. Adamou Tahirou
M. Soumana Yacouba
M. Amadou Maman Rabiou
M. Almoctar Mahamane
M. Maharou Habou

CONCEPTION ET IMPRESSION



Imprimerie ALBARKA
B.P. 2480 Niamey - NIGER
Tél. +227 20 72 33 17 / 20 72 33 38

TIRAGE
1000 Exemplaires

ABONNEMENT/DISTRIBUTION
ARMP : Tél. +227 20 72 35 00



MISSIONS DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP)

**Proposer des réformes de la réglementation
en matière de marchés publics
et des délégations de service public**

**Assurer le traitement
des plaintes des soumissionnaires**

Conduire des audits indépendants

**Assurer la formation des intervenants du système
sur la réglementation et les procédures
applicables aux marchés publics**

**Prononcer les exclusions temporaires
de participation à la commande publique**

**Contribuer à
l'information des intervenants**

**Assurer le suivi et l'évaluation du système
de passation des marchés publics**

SOMMAIRE

RAPPEL : CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE

METHODOLOGIQUE.....	5
1. CONTEXTE DE LA MISSION.....	5
2. RAPPEL DES OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION.....	6
3. APPROCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE.....	6
3.0.1. DETERMINATION DE L'ECHANTILLON POUR L'AUDIT DE CONFORMITE.....	6
3.0.2. VERIFICATION DE LA MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS RELATIFS AUX MARCHES	14
3.1. COMPTE RENDU PARTIEL DE LA MISSION : DEBRIEFING	14
3.2. ATELIERS DE RESTITUTION.....	14
3.3. NORME D'AUDIT.....	14
3.4. DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE LA MISSION.....	14
4. SYNTHESE DES PRINCIPALES OBSERVATION RELEVES LORS DE L'AUDIT DE CONCORMITE.....	15
5 . SYNTHESE DES PRINCIPALES OBSERVATION RELEVES LORS DE L'AUDIT DE MATERIALITE.....	18
6. CONSTATS, RECOMMANDATIONS ET PLANS D'ACTION PAR AUTORITE CONTRACTANTE.....	28
7. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	34



SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

RAPPEL : CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

1. CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'amélioration de la gestion de ses dépenses publiques, le Gouvernement de la République du Niger a entrepris, entre autres, depuis les années 2011, une réforme en profondeur de son système de passation des marchés publics.

Cette réforme, qui s'aligne sur les meilleurs standards internationaux dans le domaine, a consacré la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel adéquat notamment en séparant les fonctions de **passation** (Autorité Contractantes), de **contrôle** (Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers) et de **régulation** (Agence de Régulation des Marchés Publics).

Les changements successifs intervenus, notamment en 2013 et 2016, promeuvent les principes fondamentaux que sont la transparence, l'efficacité et la responsabilisation dans un souci de renforcement du système national de la commande publique et de la gouvernance publique.

Or, l'un des indicateurs importants d'efficacité du système des marchés publics est le taux d'exécution du budget d'investissement à travers les paiements des prestations réalisées. La maîtrise de cet indicateur permet une viabilité du système en procurant les ressources nécessaires aux entreprises pour leur bon fonctionnement et en assainissant les finances publiques par une réduction de la dette intérieure de l'État.

Pour marquer l'amorce de ces changements irréversibles de ce système, et conformément à son mandat, l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a sollicité des propositions pour la sélection de consultants dans le cadre de la réalisation de l'audit des marchés publics et des Délégations de Service Public des années 2019, 2020 et 2021.

Cet audit permettra de vérifier la conformité des procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés aux dispositions du Code des Marchés Publics et des textes en vigueur.

L'audit des marchés passés au titre de l'exercice budgétaire 2019 sera réalisé conformément aux règles et principes généralement applicables en la matière et concerne **cinquante-six (56) Autorités Contractantes**.

Pour conduire cet audit, l'Agence de Régulation des Marchés Publics, a sélectionné, suite à une procédure concurrentielle, le **Groupe ICP Sarl et MAC Consulting**.

Un rapport d'audit de conformité et un rapport de vérification physique par Autorité Contractante ont été transmis aux Autorités Contractantes respectives ainsi qu'à l'ARMP. Le présent document est la version finale du rapport de synthèse de l'audit de conformité des différents rapports individuels par Autorité Contractante.

L'équipe d'experts principaux proposés pour cette mission est composée de :

- ❖ **MEGUHE GNOLEBA MATHIEU**, Chef de mission, Auditeur, Expert en passation des marchés publics.
- ❖ **GARBA BACHAR**, Expert auditeur financier et comptable.
- ❖ **ISSOUFOU MADOUGOU HASSANE**, Expert auditeur financier et comptable.

Cette équipe a été appuyée par

- ❖ **HERVE ATROKPO**, Spécialiste en passation des marchés.



SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

- ❖ **MADAME DIALLO FATI ABDOURAHAMAN**, Spécialiste en passation des marchés.
- ❖ **MAMAN SANI DAN MIRIA**, Spécialiste en passation des marchés.
- ❖ **Toute l'équipe de ICP SARL et MAC Consulting.**

Aux termes de ses travaux, le Groupement ICP SARL – MAC Consulting exprime ses sincères remerciements à **l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** et aux différentes **Autorités Contractantes** concernées, pour les facilités et les contributions significatives apportées à la réussite de cette mission à l'issue de laquelle le présent rapport de synthèse a été rédigé.

2. RAPPEL DES OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION

L'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public, avait pour objectif principal de vérifier que les marchés passés au titre des gestions budgétaires 2019, par les Autorités Contractantes retenues dans l'échantillon, l'ont été dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires.

De manière plus spécifique, cet audit devrait permettre de manière résumée :

- faire une opinion sur les procédures de passation de marchés et des délégations de service public adoptées pour les contrats sélectionnés suivant les normes internationales d'audit des marchés publics ;
- identifier les cas de non-conformité des procédures avec les prescriptions du code des marchés publics et des délégations de service public, en particulier dans les cas de rejet d'offres moins-disantes, de fractionnement des marchés, de non-respect des dispositions préalables à la mise en concurrence, des éléments constitutifs des cahiers des charges, des seuils fixés pour les avenants, des règles de publicité et de communication, etc.;
- faire une opinion sur l'efficacité et la pertinence du traitement des plaintes par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau, en conformité avec la réglementation en vigueur ;
- examiner la pertinence et la conformité à la réglementation des avis de la DGCMP/EF pour les marchés sélectionnés ;
- dégager pour les contrats sélectionnés, les niveaux effectifs de décaissement par rapport au niveau d'exécution et donner une appréciation sur l'adéquation du niveau d'exécution physique avec le niveau des décaissements ;
- examiner et évaluer les situations d'attribution de marchés par entente directe ;
- examiner et évaluer les situations d'attribution de marchés par Sollicitation des prix (Solprix).

3. APPROCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE

3.0.1. DETERMINATION DE L'ECHANTILLON POUR L'AUDIT DE CONFORMITE

3.0.1.1. RAPPEL DES EXIGENCES DES TERMES DE REFERENCE

Les critères indiqués dans les Termes de Référence pour la constitution de l'échantillon s'articulent autour des paramètres ci-après :



SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

- 30% du nombre des marchés publics passés par procédures formalisées dont les montants sont compris entre 20 et 70 Millions ;
- 40% du nombre des marchés publics dont les montants sont compris entre 70 et 300 Millions ;
- 30 % du nombre des marchés publics dont les montants sont compris entre 300 et 500 Millions ;
- Tous les marchés dont les montants sont supérieurs à 500 Millions ;
- Tous les marchés passés par procédures dérogatoires (entente directe, appel d'offres restreint) à l'exception des marchés relevant de secret défense ;
- Tous les marchés ayant fait l'objet de recours devant le Comité de Règlement des Différends et/ou d'enquête.

3.0.1.2. ÉCHANTILLON DES MARCHES A AUDITER

La liste transmise au Groupement ICP SARL / MAC Consulting par l'Agence de Régulation des Marchés Publics que le nombre de marchés, devant servir de base à la constitution de l'échantillon des marchés à auditer est de deux mille huit cent vingt-cinq (2 825), en nombre, pour un montant total de quatre cent quatre-vingt-onze milliards huit cent soixante-trois millions huit cent quatre-vingt-quinze mille deux cent soixante-treize (491 863 895 273) francs CFA.

Suite à l'application des critères ci-dessus indiqués nous avons obtenu un échantillon initial en nombre de six cent quarante-cinq (645) marchés, pour un montant de trois cent trente milliards sept cent soixante-dix-sept millions deux cent vingt-trois mille neuf cent vingt-quatre (330 777 223 924) francs CFA.

Dans le souci de combler les insuffisances des missions antérieures des audits réalisés et de conduire des examens plus approfondis, le comité de pilotage de la mission a suggéré de réduire le nombre des marchés à auditer. La prise en compte des observations, suggestions, et propositions ont permis d'avoir un échantillon révisé final représentatif de trois cent vingt un (321) marchés, pour un montant de deux cent quatre-vingt-neuf milliards six cent soixante-deux millions deux cent cinq mille cinq cent dix-sept (289 662 205 517) francs CFA, soit un pourcentage de cinquante-neuf (59%) du montant total de la liste des marchés de base. Cet échantillon a été validé par l'ARMP le 10 août 2020.

3.0.1.3. CARTOGRAPHIE DE L'ÉCHANTILLON TOTAL DES MARCHES A AUDITER

L'échantillon de l'audit de conformité a porté sur **trois cent vingt un (321)** des **deux mille huit cent vingt-cinq (2 825)** marchés de la liste fournie par l'ARMP, soit **onze virgule trente-six pourcent (11,36%) du portefeuille total**. Il représente un montant total de **deux cent quatre-vingt-neuf milliards six cent soixante-deux millions deux cent cinq mille cinq cent dix-sept (289 662 205 517) francs CFA soit 59% de la valeur de l'échantillon des marchés** passés au titre de l'exercice budgétaire 2019.

Cet échantillon est décomposé comme suit :

- **Cent cinquante un (151)** marchés de fournitures (47%) d'une valeur de 83 758 684 439 FCFA soit 29% de la valeur du stock total ;
- **Cent cinquante-deux (152)** marchés de travaux (47%), d'un montant cumulé de deux cent milliards quatre-vingt-neuf millions deux cent cinquante mille neuf cent quatre-vingt-sept (200 089 250 987) Francs FCFA soit 69% de la valeur du stock total audité ;
- **Dix-huit (18)** marchés de prestations intellectuelles (06%) d'un montant de cinq milliards huit

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

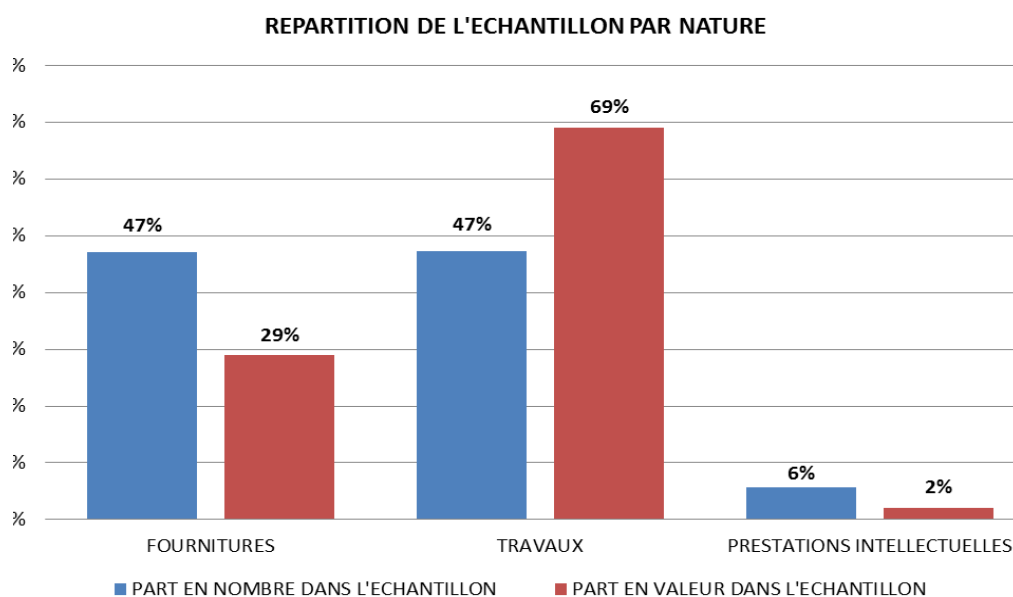
cent quatorze millions deux cent soixante-dix mille quatre-vingt-onze (5 814 270 091) Francs soit 02% de la valeur du stock total.

Le tableau et l'illustration graphique ci-dessous synthétise la cartographie de l'échantillon des marchés passés au cours de l'exercice budgétaire 2019 :

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon par nature

NATURE DES MARCHES	ECHANTILLON DES MARCHES AUDITES			
	NOMBRE	%	MONTANT	%
FOURNITURES	151	47%	83 758 684 439	29%
TRAVAUX	152	47%	200 089 250 987	69%
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	18	6%	5 814 270 091	2%
TOTAL	321	100%	289 662 205 517	100%

Graphique 1 : Illustration de l'échantillon par nature



Quand on se réfère aux méthodes de passation de ces marchés, on obtient la distribution suivante :

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

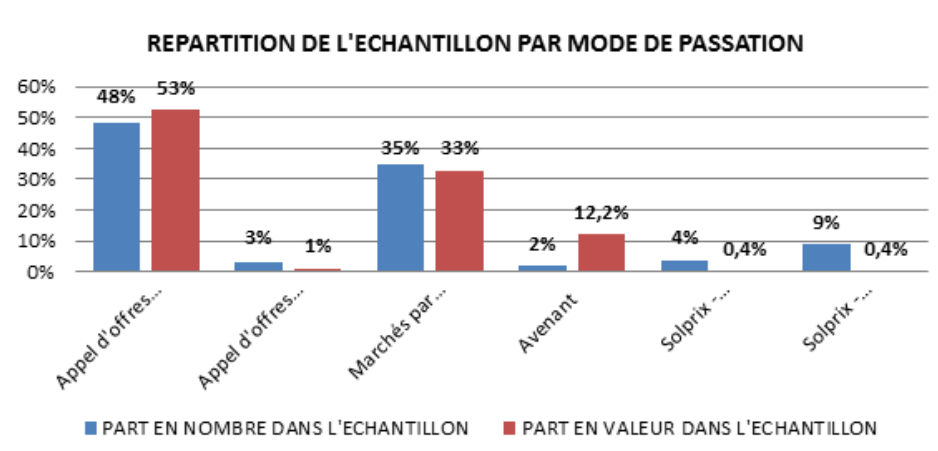
Tableau 2 : Echantillon par mode de passation

MODE DE PASSATION	ECHANTILLON DES MARCHES AUDITES			
	NOMBRE	%	MONTANT	%
Appel d'offres ouvert	155	48%	152 642 392 641	53%
Appel d'offres restreint	9	3%	2 990 661 808	1%
Marchés par Entente Directe	111	35%	95 298 987 380	33%
Avenant	6	2%	36 383 846 351	12%
Solprix - Demandes de Cotation	12	4%	1 297 380 987	0,4%
Solprix - Demandes des Renseignements et de Prix	28	9%	1 048 936 350	0,4%
TOTAL	321	100%	289 662 205 517	100%
Recours	9	3%	1 702 181 746	1%

Ainsi :

- **155 marchés** (48% de l'effectif) ont été passés par appel d'offres ouvert, soit 53% du stock de l'échantillon en valeur ;
- **9 marchés** ont été passés par appel d'offres restreint, soit 01% en valeur du portefeuille ;
- **111 marchés** (35% en nombre) représentant 33% de la valeur du stock ont été passés par entente directe ;
- **06 marchés** ont fait l'objet d'avenant, soit 12% du stock de l'échantillon en valeur ;
- **12 marchés** ont été passés par demande de cotation, soit 0,4% du stock de l'échantillon en valeur ;
- **28 marchés** ont été passés par demandes de renseignement et de prix, soit 0,4% du stock de l'échantillon en valeur ;
- **9 marchés** d'un montant cumulé de 1 702 181 746 FCFA ont fait l'objet de recours.

Graphique 2 : Illustration de l'échantillon par mode de passation :



SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

3.0.1.4. TAUX DE COUVERTURE GLOBALE DES MARCHES DE L'ECHANTILLON A AUDITER PAR AUTORITE CONTRACTANTE

N°	Autorités Contractantes	Echantillon initial	Marchés en double	Marchés non reconnus par l'AC	Echantillon final révisé	Montant de l'échantillon final révisé	Marchés audités	Pourcentage des marchés audités	Montant des marchés audités	Pourcentage du montant	Solde	Pourcentage du solde	Montant du solde	Pourcentage du montant	Observations
1	NIGELEC	12	0	0	12	26 241 110 865	12	100%	26 241 110 865	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
2	DNPCCA	9	0	0	9	3 264 500 000	9	100%	3 264 500 000	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
3	AN	6	0	0	6	256 106 744	0	0%	0	0%	6	100%	256 106 744	100,0%	L'Autorité a refusé de coopérer
4	MAGEL	3	0	0	3	420 688 420	3	100%	420 688 420	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
5	MMEP/A/PLN/EC	5	0	0	5	2 149 903 904	5	100%	2 149 903 904	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
6	M Équipement	18	0	0	18	94 160 312 215	18	100%	94 160 312 215	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
7	DRFM/MSPID	11	0	0	11	9 178 330 843	11	100%	9 178 330 843	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
8	MDN	23	0	0	23	21 454 710 900	11	48%	10 094 144 717	47%	12	52%	11 360 566 183	53,0%	12 dossiers non mis à notre disposition
9	MSP	9	0	0	9	2 035 908 260	9	100%	2 035 908 260	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
10	MDUL	20	0	0	20	8 279 115 734	20	100%	8 279 115 734	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
11	M/Finances	10	0	0	10	1 566 805 227	10	100%	1 566 805 227	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
12	DIRCAB/PRN	6	0	0	6	31 222 572 825	6	100%	31 222 572 825	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
13	PP2E	5	0	0	5	379 106 933	5	100%	379 106 933	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
14	SONIDEP	6	0	0	6	1 425 069 201	6	100%	1 425 069 201	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
15	VN	10	0	0	10	4 643 603 833	10	100%	4 643 603 833	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
16	PPAAO	4	0	0	4	196 024 710	4	100%	196 024 710	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
17	P2RS	6	0	0	6	1 222 931 981	6	100%	1 222 931 981	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée
18	PRAPS	8	0	0	8	1 713 393 001	8	100%	1 713 393 001	100%	0	0%	0	0,0%	Revue achevée

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

N°	Autorités Contractantes	Échantillon initial	Marchés en double	Marchés non reconnus par l'AC	Échantillon final révisé	Montant de l'échantillon final révisé	Marchés audités	Pourcentage des marchés audités	Montant des marchés audités	Pourcentage du montant	Soide	Pourcentage du soide	Montant du soide	Pourcentage du montant	Observations
19	PAEQ	7	0	0	7	335 577 820	1	14%	34 510 000	10%	6	86%	301 067 820	89,7%	6 dossiers non obtenus
20	GNN	4	0	0	4	594 098 869	4	100%	594 098 869	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
21	PAPDS	7	0	0	7	3 313 470 826	7	100%	3 313 470 826	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
22	PRODEC	5	0	0	5	782 596 327	5	100%	782 596 327	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
23	PRAF/DD	5	0	0	5	2 708 744 266	5	100%	2 708 744 266	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
24	PGRC-DU	4	0	0	4	473 298 736	4	100%	473 298 736	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
25	SPEN	9	0	0	9	19 401 331 438	9	100%	19 401 331 438	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
26	CROU/IMI	4	0	0	4	300 606 450	4	100%	300 606 450	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
27	CR/IAZ ¹	2	0	0	2	125 361 605	0	0%	0	0%	2	100%	125 361 605	100,0%	L'Autorité a refusé de coopérer
28	CR/IT ²	4	0	0	4	174 120 573	2	50%	102 175 851	59%	2	50%	71 944 722	41,3%	L'Autorité a refusé de coopérer
29	C/TA ³	4	0	0	4	216 470 985	0	0%	0	0%	4	100%	216 470 985	100,0%	L'Autorité a refusé de coopérer
30	DFP/IMI	1	0	0	1	21 420 000	1	100%	21 420 000	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
31	DREL/ITA	1	0	0	1	15 240 000	1	100%	15 240 000	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
32	DREP/IDA	2	0	0	2	35 893 137	0	0%	0	0%	2	100%	35 893 137	100,0%	L'Autorité a refusé de coopérer
33	DREQ/IDA	1	0	0	1	170 408 000	1	100%	170 408 000	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
34	DRH/IAZ	1	0	0	1	189 076 720	1	100%	189 076 720	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
35	DRH/IMI	1	0	0	1	35 459 500	1	100%	35 459 500	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

N°	Autorités Contractantes	Échantillon initial	Marchés en double	Marchés non reconnus par l'AC	Échantillon final révisé	Montant de l'échantillon final révisé	Marchés audités	Pourcentage des marchés audités	Montant des marchés audités	Pourcentage du montant	Solde	Pourcentage du solde	Montant du solde	Pourcentage du montant	Observations
36	DR hydraulique/DA	3	0	0	3	306 277 440	3	100%	306 277 440	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
37	DRH/AITA	8	0	0	8	4 332 436 604	6	75%	2 573 319 996	59%	2	25%	1 759 116 608	40,6%	2 dossiers non mis à notre disposition
38	Préfecture ⁴	4	0	0	4	446 893 842	0	0%	0	0%	4	100%	446 893 842	100,0%	4 dossiers non obtenus
39	CRFIDO	1	0	0	1	48 293 805	0	0%	0	0%	1	100%	48 293 805	100,0%	L'Autorité a refusé de coopérer
40	CR/DO (Doundou)	1	0	0	1	59 623 000	1	100%	59 623 000	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
41	DDREPT/DO	2	0	0	2	63 022 160	2	100%	63 022 160	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
42	DR Équipement DO	2	0	0	2	161 007 000	2	100%	161 007 000	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
43	DREPTZR	1	0	0	1	49 731 950	1	100%	49 731 950	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
44	DRH/AZR	5	0	0	5	1 519 184 613	5	100%	1 519 184 613	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
45	HNZ	3	0	0	3	114 171 000	3	100%	114 171 000	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
46	DREq/TI	1	0	0	1	120 785 000	1	100%	120 785 000	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
47	DRH/A/TI	2	0	0	2	358 664 692	2	100%	358 664 692	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
48	CTT	9	0	0	9	1 112 888 750	9	100%	1 112 888 750	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
49	CENI	6	0	0	6	19 972 869 499	6	100%	19 972 869 499	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
50	HGR	5	0	0	5	674 058 210	5	100%	674 058 210	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
51	OPVN	10	0	0	10	3 790 633 350	10	100%	3 790 633 350	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
52	NT	4	0	0	4	204 477 434	4	100%	204 477 434	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
53	ABK	4	0	0	4	5 258 520 770	4	100%	5 258 520 770	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
54	HNL	5	0	0	5	943 752 341	5	100%	943 752 341	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
55	ARCEP	4	0	0	4	2 914 909 996	4	100%	2 914 909 996	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
56	AUA	8	0	0	8	8 506 633 213	8	100%	8 506 633 213	100%	0	0%		0,0%	Revue achevée
Total final		321	0	0	321	289 662 205 517	280	87%	275 040 490 066	95%	41	13%	14 621 715 451	5%	



SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Tableau 3 : Taux de couverture globale des marchés à auditer

Il ressort de ce tableau, les observations suivantes :

- Sur 321 marchés, 280 ont été effectivement audités soit un taux de couverture de 87%. Ainsi 41 marchés n'ont pu être audités du fait d'une carence documentaire et la non coopération de certaines Autorités Contractantes ;
- 100% des marchés des Autorités Contractantes suivantes ont été audités ce qui représente, en nombre, 82% de l'échantillon des Autorités Contractantes auditées: NIGELEC, DNP/GCA, MAG/EL, MMEP/A/PLN/EC, M Équipement, DRFM/MISP/D, MSP, MDUL, M/Finances, DIRCAB/PRN, PP2E, SONIDEP, VN, PPAAO, P2RS, PRAPS, GNN, PAPDS, PRODEC, PRAF/DD, PGRC-DU, SPEN, CROU /MI, DFP/T/MI, DREL /TA, DREQ/DA, DRH /AZ, DRH/A/MI, DR hydraulique/DA, CR/DO, DDREP/T/DO, DR Équipement DO, DREPT/ZR, DRH/A/ZR, HNZ, DREQ /TI, DRH/A/TI, CTT, CENI, HGR, OPVN, NT, ABK, HNL, ARCEP, AUA ;
- Les Autorités Contractantes respectives présentent les insuffisances les plus significatives au niveau de leurs systèmes de classement et d'archivage des documents relatifs aux marchés publics :

Tableau 4 : Autorités Contractantes qui présentent des insuffisances significatives au niveau de leurs systèmes de classement et d'archivage

N°	Autorité contractante	Niveau de carence documentaire
1	Ministère de la Défense Nationale (MDN)	52%
2	Programme d'Appui pour une Éducation de Qualité (PAEQ)	86%
3	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement/ Tahoua (DRH/A/TA)	25%

- Les Autorités Contractantes citée ci-dessous sont celles qui n'ont pas coopéré pour la mise à disposition des documents au moment du passage de la mission d'audit :

Tableau 5 : Autorités Contractantes qui n'ont pas mise à disposition des documents au moment du passage de la mission d'audit

N°	Autorité contractante	Niveau de carence documentaire
1	Assemblée Nationale (AN)	100%
2	Commune Rurale/Agadez (CR /AZ)	100%
3	Commune Rurale/Tillabéry (CR/TI)	50%
4	Communes TAHOUA (C/TA)	100%
5	Direction Régionale de l'Enseignement Professionnel et Technique/ Diffa (DREP/T /DA)	100%
6	Préfecture	100%
7	Commune Rurale /Dosso (CRF/DO)	100%

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

3.0.2. VERIFICATION DE LA MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS RELATIFS AUX MARCHES

Cette revue a permis de vérifier la disponibilité physique des marchés à auditer, et pour chaque dossier, de s'assurer que les éléments constitutifs de la liste de contrôle, initialement transmise à l'autorité contractante, existe. Il faut déjà signaler que la première difficulté de la mission s'est située à ce niveau. Les documents requis ont été pour la plupart difficiles à retrouver et parcellaires. Et quand ils l'ont été, il n'y a pas un ordre de classement formel, une chronologie permettant leur exploitation rapide et la possibilité de se faire une opinion sur la qualité de l'information disponible. Il s'est posé, ici, un véritable problème d'archivage, notamment pour certaines Autorités Contractantes.

3.1. COMPTE RENDU PARTIEL DE LA MISSION : DEBRIEFING

Cette étape a été l'occasion de livrer aux Autorités Contractantes les premières observations sur les documents fournis et audités. Il s'en est suivi des échanges qui ont permis de mieux s'accorder sur les manquements éventuels. C'était aussi une occasion pour l'auditeur de demander des informations complémentaires permettant de mieux cerner l'environnement de la gestion des marchés. Malheureusement, ces informations complémentaires n'ont pas été mises à disposition par toutes les Autorités Contractantes concernées pour des raisons diverses (les requêtes de l'auditeur dans ce sens sont restées quelque fois sans réponse).

3.2. ATELIERS DE RESTITUTION

Conformément aux TDRs, des ateliers de restitution ont été prévu au niveau central et à Tahoua et Maradi. L'atelier du niveau central a eu lieu du 09 au 10 décembre 2020 à l'hôtel Terminus. Cependant compte tenu des mesures suspensives des ateliers sur toute l'étendue du territoire, les ateliers de Tahoua et de Maradi n'ont pas eu lieu.

3.3. NORME D'AUDIT

Nous avons réalisé notre mission conformément aux normes Norme Internationale de Contrôle Qualité (International Standard on Quality Control, ISQC) et aux procédures convenues avec l'Autorité de Régulation des Marchés Publics spécifiées dans les Termes de Références de la demande de proposition.

Ces normes requièrent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les marchés ont été passés de façon efficace, équitable, transparente et régulière conformément aux textes applicables dans le domaine des marchés publics au Niger.

3.4. DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE LA MISSION

En dépit de la bonne collaboration des Autorité Contractantes, nous avons noté quelques difficultés ci-après :

- Le long délai mis par l'autorité contractante pour la mise à disposition des documents de passation et de gestion nécessaires à l'étude ;
- Les problèmes d'archivage de dossiers ont énormément gêné le déroulement correct de la mission avec des temps de recherche parfois très longs (MDN, PAEQ, DRH/A/TA) ;
- L'absence de nombreux documents essentiels à l'appréciation du respect des dispositions réglementaires dans certains dossiers de marchés remis à la mission (DRH/A/TA, DREq /TI, DRH/A/TA, DR hydraulique/DA, DREL /TA, PGRC-DU, PAPDS, VN, SONIDEP, PP2E, DIRCAB/PRN, MSP, MDN, M Equipement, MEP/A/PLN/EC, MAG/EL, DNP/GCA) ;
- La non coopération de certaine Autorités Contractantes (AN, CR /AZ, CR/TI, C/TA, DREP/T /DA, Préfecture, CRF/DO).

SYNTHÈSE D'AUDIT DES MARCHÉS PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNÉE 2019

4. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES OBSERVATIONS RELEVÉES LORS DE L'AUDIT DE CONCORDANCE

❖ NIVEAU DE CONFORMITÉ DES MARCHÉS AUDITÉS

Les principaux constats identifiés ici sont une synthèse de toutes nos remarques. Les constats détaillés et spécifiques ainsi que les recommandations et les plans d'actions de mise en œuvre détaillés pour chaque Autorité Contractante ont été présentés dans des rapports individuels.

La grille d'évaluation, ci-dessous, a permis d'apprécier le niveau de conformité des procédures de planification, de passation et d'exécution des différents marchés et de renseigner sur cette base les fiches des questionnaires des points de vérification pour chaque Autorité Contractante.

Tableau 6 : Classification du niveau de conformité

CLASSIFICATION DU NIVEAU DE CONFORMITÉ	POINTS DE VÉRIFICATION DU NIVEAU DE CONFORMITÉ	NIVEAU DU RISQUE	NOTATION
CONFORME ¹ (Il a été noté une conformité substantielle aux exigences du Code (conformité de fond et de forme) c'est-à-dire aucune action, omission des textes qui entraîne le non-respect des principes fondamentaux des marchés publics ni une violation caractérisée de la réglementation en vigueur)	<ul style="list-style-type: none">- Un plan prévisionnel de passation des marchés approuvé par la DGCMP/EF existe ;- Les marchés sont préalablement inscrits dans le plan prévisionnel annuel de passation ;- Aucun morcèlement de commandes constitutives de fractionnement de dépenses ;- Publication de l'avis d'appel d'offres et respect des délais minimum requis à compter de sa publication ;- Autorisation préalable de la DGCMP/EF concernant les procédures dérogatoires ;- Comparaison de trois offres au minimum pour les Demandes de cotation ;- Rejet des offres au stade de l'examen préliminaire pour des documents ou attestations à caractère éliminatoire ;- Attribution du marché au soumissionnaire dont l'offre évaluée est la moins disante techniquement conforme (selon l'auditeur même en présence d'un avis contraire de la DGCMP/EF).	Risque faible ou atténué	1

¹ La décision de conformité est prise en compte sur la base des points de vérification cumulatif indiqués, de la nature et de la méthode de passation.

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

CLASSIFICATION DU NIVEAU DE CONFORMITE	POINTS DE VERIFICATION DU NIVEAU DE CONFORMITE	NIVEAU DU RISQUE	NOTATION
<p>NON CONFORME²</p> <p>(Non-respect des exigences de fond et de forme sur des aspects entraînant la nullité de la procédure ou le non-respect des principes fondamentaux (économie, efficacité, égalité, transparence))</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un plan prévisionnel de passation des marchés approuvé par la DGCMP/EF ; - Marchés non-inscrits préalablement dans le plan prévisionnel annuel de passation ; - Morcèlement de commandes constitutives de fractionnement de dépenses ; - Absence de publication de l'appel d'offres ou non-respect des délais minimum requis à compter de la publication dudit avis ; - Absence d'autorisation préalable de la DGCMP/EF concernant les procédures dérogatoires ; - Absence de comparaison de trois offres au minimum pour les Demandes de Cotation ; - Rejet des offres au stade de l'examen préliminaire pour des documents ou attestations. - - à caractère non éliminatoire - Attribution du marché au soumissionnaire dont l'offre - n'est pas évalué la moins disante techniquement conforme (selon l'auditeur même en présence d'un avis de non objection de la DGCMP/EF) 	Risque élevé	0
<p>« NON AUDITE ET A RISQUE »³</p> <p>(Absence, sans être limitatif, de principaux documents (DAO, PV d'ouverture, rapport d'évaluation, exemplaire du marché signé et approuvé etc.) pouvant permettre à l'auditeur de faire une revue en toute connaissance de cause et d'émettre un avis motivé)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Absence du dossier d'appel d'offre ayant reçu l'avis de non objection de la DGCMP/EF et vendu aux candidats ; - Absence de la Demande de Proposition ayant reçu l'avis de non objection de la DGCMP/EF et transmis aux consultants retenus sur la liste restreinte ; - Absence d'un dossier sommaire de consultation (pour les contrats simplifiés) ; - Absence de rapport d'évaluation ; - Absence de contrat ou marché. 	Non audité et à risque	-1

² Un seul de ces manquements suffit pour déclarer la non-conformité.

³ Le caractère « non audité et à risque » est prononcé lorsqu'au moins les trois documents cumulatifs suivants sont absents : le dossier de consultation, le rapport d'évaluation et le marché approuvé.

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Tableau 7 : Niveau de conformité

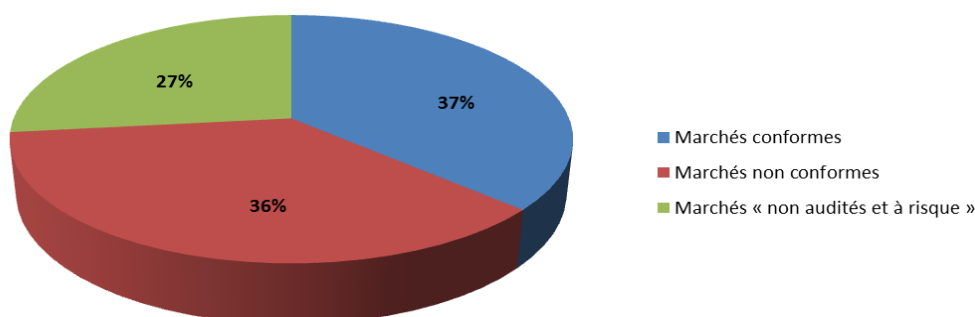
Désignation	Nombre	Pourcentage (%) en nombre	Montant	Pourcentage (%) en montant
Marchés conformes	118	37%	66 075 878 793	23%
Marchés non conformes	117	36%	171 924 463 382	59%
Marchés « non audités et à risque »	86	27%	51 661 863 342	18%
Total	321	100%	289 662 205 517	100%

La mission est arrivée à la conclusion que sur les 321 marchés passés par les 56 Autorités Contractantes, pour :

- **37% des Autorités Contractantes auditées, les marchés passés** sont conformes aux procédures de passation et d'exécution telles que prévues par le Code des Marchés Publics et les textes en vigueur ;
- **36% des Autorités Contractantes auditées, les marchés passés ne sont pas conformes** aux dispositions prescrites par le Code des Marchés Publics.
- **27% des Autorités Contractantes auditées, les marchés passés sont non audités et à risque.**

Graphique 2 : Illustration du niveau de conformité en nombre

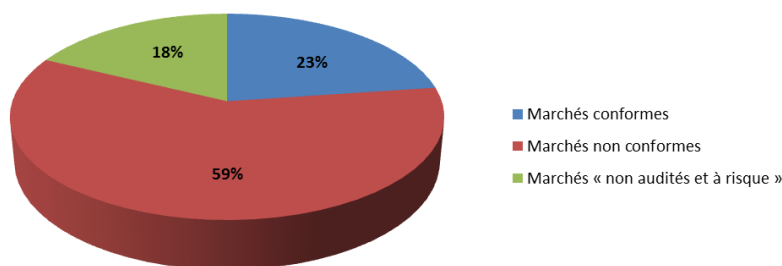
SYNTHESE DU NIVEAU DE CONFORMITE EN NOMBRE



SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Graphique 3 : Illustration du niveau de conformité en montant

SYNTHESE DU NIVEAU DE CONFORMITE EN MONTANT



Les données statistiques individuelles obtenues par chaque autorité contractante sont présentées à l'annexe 4.

5. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES OBSERVATIONS RELEVÉES LORS DE L'AUDIT DE MATÉRIALITÉ

❖ ÉCHANTILLON D'ÉTUDE

Comme indiqué ci-haut ; l'échantillon des marchés effectivement audités a porté sur **trois cent vingt un (321)** d'un montant cumulé de **deux cent quatre-vingt-neuf milliards six cent soixante-deux millions deux cent cinq mille cinq cent dix-sept (289 662 205 517) francs CFA**. Cela représente **59%** de la valeur totale de l'échantillon des marchés passés en 2019 par Autorités Contractantes concernées.

De cet échantillon soumis à l'audit de conformité, nous avons extrait **42** marchés (**13%**), d'un montant de **quatre-vingt-un milliards six cent vingt un millions huit cent quinze mille cent soixante-deux (81 621 815 162) FCFA** dont nous avons vérifié l'exécution physique sur le terrain. Ce volume représente **28%** de la valeur totale de l'échantillon de l'audit de conformité.

La répartition de cet échantillon par nature des marchés est donnée ci-dessous :

Tableau 1 : Echantillon par nature

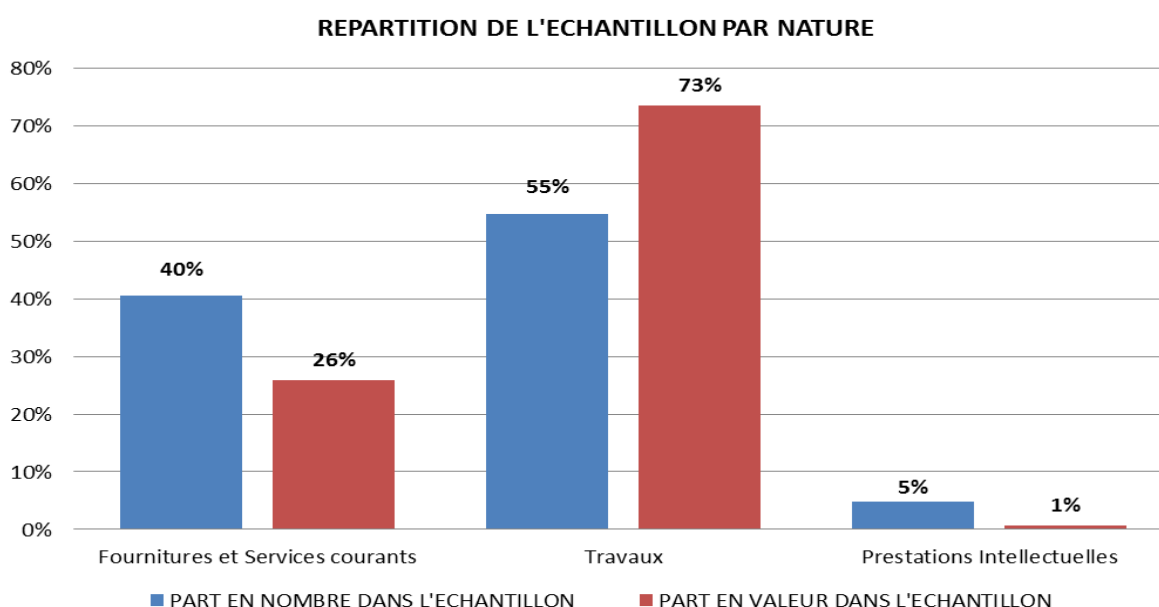
NATURE	ÉCHANTILLON DES MARCHÉS AUDITÉS			
	NOMBRE	%	MONTANT	%
Fournitures et Services courants	17	40%	21 134 484 682	26%
Travaux	23	55%	59 968 820 480	73%
Prestations Intellectuelles	2	5%	518 510 000	1%
TOTAL	42	100%	81 621 815 162	100%

Commentaires : L'échantillon de l'audit physique est constitué de :

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

- dix-sept (17) dossiers de fournitures (40%) d'une valeur de 21 134 484 682 FCFA soit 26% de l'échantillon.
- vingt-trois (23) marchés de travaux (55% de l'effectif de l'échantillon) et qui représentent 73% de la valeur de l'échantillon ;
- deux (02) dossiers de prestations intellectuelles (5%) d'une valeur de 518 510 000 FCFA soit 1% de l'échantillon.

Graphique 1 : Illustration de l'échantillon par nature



La distribution de cet échantillon par mode de passation de marchés se présente comme suit :

Tableau 2 : Echantillon par mode de passation

MODE DE PASSATION	ECHANTILLON DES MARCHES AUDITES			
	NOMBRE	%	MONTANT	%
Appel d'offres ouvert	23	55%	22 490 694 201	27%
Appel d'offres restreint	0	0%	0	0%
Marchés par Entente Directe	17	41%	36 379 529 690	45%
Avenant	1	2%	22 692 329 271	28%
Solprix - Demandes de Cotation	1	2%	59 262 000	0,1%
Solprix - Demandes des Renseignements et de Prix	0	0%	0	0%
TOTAL	42	100%	81 621 815 162	100%

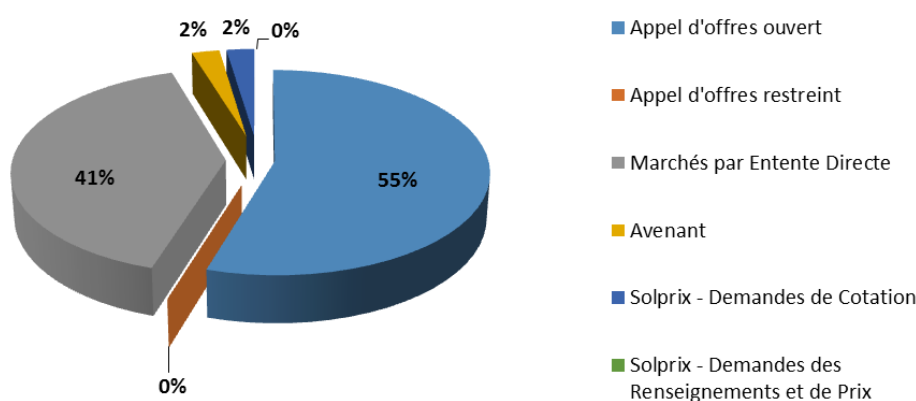
Commentaires : De cet échantillon de l'audit physique on retient que :

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

- Vingt-trois (23) marchés sont passés par appel d'offres ouvert (55%) et représentent 27% de la valeur de l'échantillon ;
- Dix-sept (17) marchés (41%) ont été passés par entente directe pour un montant cumulé de 36 379 529 690 FCFA. Ils représentent 45% de la valeur de l'échantillon total ;
- Un (01) marché a fait l'objet d'avenant et représentent un montant de 22 692 329 271 FCFA (28% de la valeur de l'échantillon total) ;
- Un (01) marché a été passé par sollicitation de prix - demande de cotation (2%) et représentent un montant de 59 262 000 FCFA (0,1% de la valeur de l'échantillon total).

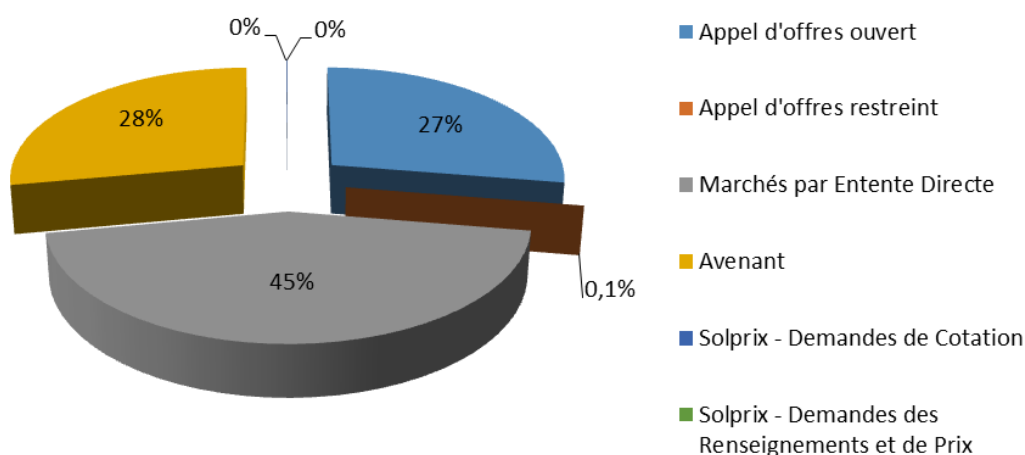
Graphique 2 : Illustration de l'échantillon en nombre par mode de passation

PART EN NOMBRE DANS L'ECHANTILLON



Graphique 3 : Illustration de l'échantillon en valeur par mode de passation

PART EN VALEUR DANS L'ECHANTILLON



SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

❖ UN CONTEXTE SECURITAIRE PEU FAVORABLE

La mission d'audit physique des marchés passés par les Autorités Contractantes retenues dans l'échantillon mentionné ci-dessus au titre de l'exercice budgétaire 2019 s'est déroulée dans un environnement sécuritaire un peu particulier. Certaines régions en effet, sites de travaux ou bénéficiaires de biens acquis, n'ont pu être visités (Agadez, Diffa et Tahoua) pour des raisons de sécurité.

❖ LA MISE A DISPOSITION DE L'INFORMATION

L'information fournie est, pour certaines Autorités Contractantes, toujours restée, tant qualitativement que quantitativement, très en deçà du minimum requis pour ce type de mission : inexistence de notification, pas de rapports de suivi de l'exécution ou pas de procès-verbaux de réception des travaux ou de livraison des fournitures, document de paiement. Ainsi, le long délai mis par certaines AC pour la mise à disposition des documents d'exécution, les problèmes d'archivage de dossiers, le niveau de complétude très faible des dossiers de marché ont énormément gêné le déroulement correct de la mission.

❖ PRINCIPAUX CONSTATS

- **Carence de l'archivage des documents des marchés et notamment de pièces indispensables au suivi et au contrôle des contrats de travaux, fournitures et prestations intellectuelles :** pour **31%** des marchés ayant fait l'objet de contrôle dans le cadre de nos travaux, de nombreux documents n'ont pu être mis à notre disposition, ce qui a constitué une véritable limite à nos travaux (Lettres de notification, PV de réception, spécifications techniques, rapport d'exécution, preuve de paiement etc.)

Tableau 3 : Liste des marchés dont les documents n'ont pu être mis à disposition

Numéro	Objet	Autorité Contractante	Nature du Marché	Titulaire du Marché	Montant
N°296/19/MF/ DGCMP/EF	Réhabilitation de deux (02) Hôpitaux Nationaux de Niamey et Lamordé	MSP	Travaux	Entreprise EMAB SARL	199 586 419
N°005/2019/ MAT-TECH ET OUTILLAGE/MSP/ DGR/DMP/DSP	Lot 1 : Fourniture de matériel technique	MSP	Fourniture	Ets Oumarou Hamza	205 706 375
N°257/19/MF/ DGCMP/EF	Acquisition des équipements médicaux pour les deux (02) hôpitaux Nationaux de Niamey et de Lamordé	MSP	Fourniture	SACI -SARL	396 418 024
N°466/19/MF/ DGCMP/EF	Construction d'un local devant abriter l'appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM)	HGR	Travaux	Ets IBS	212 946 442
N°67/ TRAVAUX/5340 NE	Travaux de construction d'un mur de clôture à l'Hôpital de District de Kollo	PGRC-DU	Travaux	Entreprise Alfari Kampaizé	49 952 666

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Numéro	Objet	Autorité Contractante	Nature du Marché	Titulaire du Marché	Montant
N°009/2019/ TRAVAUX/FAFPA/ PRODEC	Travaux de construction et d'aménagement du site d'apprentissage agricole (SAA) de Kantché	PRODEC	Travaux	Entreprise TOUNTOUMA	152 172 520
AV N°1 au Marché N°2018/031/DGGT/ DMP-DSP	Travaux d'aménagement et de bitumage de la voie express reliant l'aéroport International Diori Hamani au centre-ville de Niamey ; Phase 1	M EQUIPEMENT	Travaux	Sogea-Satom	22 692 329 271
N°299/2019/MF/ DGCMP/EF	Travaux de réhabilitation CI/ TAP, construction optique salle optique DCMAT, sécurisation Camp Garba Hassane, sécurisation Camp Bagagi et sécurisation EMAT-DCGMI, au profit du MDN	MDN	Travaux	Ets NGC et Fils	383 654 253
N° 324/19/MF/ DGCMP/EF	Fourniture d'un bus Zongtong, d'un véhicule Toyota Land Cruiser V8 et de trente-neuf véhicules Toyota Pick Up au profit des FDS	MISP	Fourniture	Société AGACHA TECHNOLOGIE SARL	1 413 370 000
N°018/2019/MP/ PRAF/DD/UEP	Fourniture et installation des équipements de laboratoire de santé publique (lot 1)	PRAF/DD	Fourniture	Keit Mobile Sarl	1 033 569 350
N°2019/001/P/DS/ VN/CAB/DMP	Travaux d'aménagement de bitumage et de réhabilitation de la voirie entrant dans le cadre de l'organisation du Sommet de l'UA-Niger 2019 rue Kombo (3327 ml)	Ville de Niamey	Travaux	Entreprise Morey	3 034 980 126
N°008/DDHA/ DF/019	Travaux de réalisation d'une mini AEP à Zama dans la commune urbaine de Filingué (département de Filingué)	Préfecture	Travaux	Entreprise HYBAT SARL	146 742 470
N°018/SPEN/ DPI/2019	Travaux de renforcement et d'extension du système d'alimentation en eau potable de la Ville de Niamey Lot 1: Equipement, raccordement hydraulique et électrique des cinq (5) forages existants	SPEN	Travaux	CFHEC.LTD	1 870 614 939

- **Mauvaise qualité de certains travaux exécutés** : des ouvrages réceptionnés ou en cours d'exécution, dans certains cas, sont de mauvaise qualité et souvent ne correspondent pas aux spécifications contractuelles.

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Tableau : Liste des marchés dont les ouvrages réceptionnés ou en cours d'exécution sont de mauvaise qualité

Numéro	Objet	Autorité Contractante	Nature du Marché	Titulaire du Marché	Montant
N°296/19/MF/DGCMP/EF	Réhabilitation de deux (02) Hôpitaux Nationaux de Niamey et Lamordé	MSP	Travaux	Entreprise EMAB SARL	199 586 419
N°67/TRAVAUX/5340 NE	Travaux de construction d'un mur de clôture à l'Hôpital de District de Kollo	PGRC-DU	Travaux	Entreprise Alfari Kampaizé	49 952 666
N°009/2019/TRAVAUX/FAFPA/PRODEC	Travaux de construction et d'aménagement du site d'apprentissage agricole (SAA) de Kantché	PRODEC	Travaux	Entreprise TOUNTOUMA	152 172 520

- **Longs délais de réalisation et non application des pénalités de retard dans la majorité des cas** : les délais de réalisation ne sont souvent pas respectés sans pour autant que les pénalités prévues au marché soient appliquées.

Tableau : Liste des marchés dont les délais de réalisation ne sont pas respectés

Numéro	Objet	Autorité Contractante	Nature du Marché	Titulaire du Marché	Montant
AV N°1 au Marché N°2018/031/DGGT/DMP-DSP	Travaux d'aménagement et de bitumage de la voie express reliant l'aéroport International Diori Hamani au centre-ville de Niamey ; Phase 1	M EQUIPEMENT	Travaux	Sogea-Satom	22 692 329 271
N°361/2019/MF/DGCMP/EF	Acquisition de trente-deux (32) camions DONG-FENG, répartis comme suit : 10 camions 4x4, 10 camions 6x6, 5 camions citernes à eau 6x6, 5 camions citernes à carburant 6x6 et 2 camions dépanneurs 6x6 au profit des FAN	MDN	Fourniture	Ets EQUIP MAT TRADING (EMT)	5 153 000 000
N°299/2019/MF/DGCMP/EF	Travaux de réhabilitation CI/TAP, construction optique salle optique DCMAT, sécurisation Camp Garba Hassane, sécurisation Camp Bagagi et sécurisation EMAT-DCGMI, au profit du MDN	MDN	Travaux	Ets NGC et Fils	383 654 253
N°466/19/MF/DGCMP/EF	Construction d'un local devant abriter l'appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM)	HGR	Travaux	Ets IBS	212 946 442

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Numéro	Objet	Autorité Contractante	Nature du Marché	Titulaire du Marché	Montant
N°104/19/MF/DGCMP/EF	Construction de l'immeuble Présidentielle (Zone I)	DIRCAB/PRN	Travaux	Entreprise PT WIJIYA KARYA (Persero) Tbk	15 523 333 405
N°2019/001/P/DS/VN/CAB/DMP	Travaux d'aménagement de bitumage et de réhabilitation de la voirie entrant dans le cadre de l'organisation du Sommet de l'UA-Niger 2019 rue Kombo (3327 ml)	Ville de Niamey	Travaux	Entreprise Morey	3 034 980 126
N°041/MAG/EL/P R A P S - NE-2019	Lot 7 : Travaux dans la région de Zinder : - Construction d'un (1) forage à Damagaram Takaya - Construction d'un (1) forage à Magaria - Construction d'un (1) forage à Tanout	PRAPS	Travaux	FORANI Sarl	240 707 250
009/2019/TRAVAUX/FAFPA/PRODEC	Travaux de construction et d'aménagement du site d'apprentissage agricole (SAA) de Kantché	PRODEC	Travaux	Entreprise TOUNTOUMA	152 172 520
N°018/2019/MP/PRAF/DD/UEP	Fourniture et installation des équipements de laboratoire de santé publique (lot 1)	PRAF/DD	Fourniture	Keit Mobile Sarl	1 033 569 350
N°008/DDHA/DF/019	Travaux de réalisation d'une mini AEP à Zama dans la commune urbaine de Filingué (département de Filingué)	Préfecture	Travaux	Entreprise HYBAT SARL	146 742 470
N°015/2019/OPVN/DG/DP	Fourniture de matériel de transport	OPVN	Fourniture	La Nigérienne de l'Automobile	708 000 000

- Absence de bureaux d'études pour le suivi et le contrôle des marchés de travaux :** Il a pu être constaté dans la plupart des dossiers revus, que l'option avait été prise de se passer de consultants ou de bureaux d'études spécialisés, en faisant assurer la maîtrise d'œuvre directement par des structures internes de l'Autorité Contractante. Si de telles pratiques permettent effectivement a priori une économie, en revanche, l'absence de consultant ou de bureaux d'études spécialisés assurant un contrôle du respect des dispositions contractuelles, conduit à la réalisation d'ouvrages dont la qualité technique laisse à désirer.

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Tableau : Liste des ouvrages qui n'ont pas fait l'objet de suivi et de contrôle par un consultant ou un bureau d'étude spécialisé

Numéro	Objet	Autorité Contractante	Nature du Marché	Titulaire du Marché	Montant
N°296/19/MF/DGCMP/EF	Réhabilitation de deux (02) Hôpitaux Nationaux de Niamey et Lamordé	MSP	Travaux	Entreprise EMAB SARL	199 586 419
N°466/19/MF/DGCMP/EF	Construction d'un local devant abriter l'appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM)	HGR	Travaux	Ets IBS	212 946 442
N°063/CGP/PEPERN/19	Construction de la ligne Dosso-Gaya et l'électrification rurale associée (Lot 1)	NIGELEC	Travaux	PPI-BF SA	3 835 053 857
N°67/TRAVAUX/5340 NE	Travaux de construction d'un mur de clôture à l'Hôpital de District de Kollo	PGRC-DU	Travaux	Entreprise Alfari Kampaizé	49 952 666
N°009/2019/TRAVAUX/FAFPA/PRODEC	Travaux de construction et d'aménagement du site d'apprentissage agricole (SAA) de Kantché	PRODEC	Travaux	Entreprise TOUNTOUMA	152 172 520
N°2019/018/DGER/DMP-DSP	Travaux d'urgence de rétablissement de circulation ou de réparation de menaces de coupure sur le réseau routier national pendant la saison des pluies	DGER / MEQUIPEMENT	Travaux	Entreprise EGAM	235 001 200

- **Manque d'entretien des équipements acquis** : Certains équipements livrés manquent d'entretien ce qui les expose à une dégradation précoce.

Tableau : Liste des ouvrages qui manque d'entretien

Numéro	Objet	Autorité Contractante	Nature du Marché	Titulaire du Marché	Montant
N ° 0 4 1 / M A G / E L / P R A P S - N E - 2 0 1 9	Travaux de réalisation de dix (10) mini AEP multi villages et d'une (1) station de pompage pastorale dans la région de Zinder	DRH /A/ZR	Travaux	Entreprise LABO MAHAMAN NOUROU	177 052 960

- **Equipements acquis mais non utilisés et à l'abandon** : certains équipements acquis ne sont pas utilisés et sont dans un état d'abandon. Le marché ci-après en est un bel exemple :

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Tableau 4: Liste des équipements acquis mais non utilisés et à l'abandon

Numéro	Objet	Autorité Contractante	Nature du Marché	Titulaire du Marché	Montant
N°041/MAG/EL/P RAPS-NE-2019	Lot 7 : Travaux dans la région de Zinder : - Construction d'un (1) forage à Damagaram Takaya - Construction d'un (1) forage à Magaria - Construction d'un (1) forage à Tanout	PRAPS	Travaux	FORANI Sarl	240 707 250

- **Retard d'exécution dû aux difficultés d'obtention de l'arrêté d'exonération :**

Tableau 5: Ouvrage dont le retard d'exécution est dû à l'arrêt d'exonération

Numéro	Objet	Autorité Contractante	Nature du Marché	Titulaire du Marché	Montant
N°299/2019/MF/DGCMP/EF	Travaux de réhabilitation CI/ TAP, construction optique salle optique DCMAT, sécurisation Camp Garba Hassane, sécurisation Camp Bagagi et sécurisation EMAT-DCGMI, au profit du MDN	MDN	Travaux	Ets NGC et Fils	383 654 253

- **Suspension ou retard des travaux due à la non prise en compte en amont des questions d'impact environnemental et social et / ou aux aspects techniques :**

Tableau 6: Ouvrage en suspension

Numéro	Objet	Autorité Contractante	Nature du Marché	Titulaire du Marché	Montant
N°466/19/MF/DGCMP/EF	Construction d'un local devant abriter l'appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM)	HGR	Travaux	Ets IBS	212 946 442

- **Marchés en cours d'exécution au moment du passage de la mission d'audit :**

**SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET
DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019****Tableau 7: Marché en cours d'exécution**

Numéro	Objet	Autorité Contractante	Nature du Marché	Titulaire du Marché	Montant
N°020/SPEN/ DPI/2019	Travaux de renforcement et d'extension du système d'alimentation en eau potable de la ville de Zinder Lot 3 : Extension du réseau de distribution	SPEN	Travaux	BUILDERS Diawara Solar	579 818 547
N°11/SPEN/ DPI/2019	Travaux de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Tillabéri Lot 2 : Construction d'un réservoir de 1500 m3	SPEN	Travaux	Sogea- Satom	988 007 490
N°063/CGP/ PEPERN/19	Construction de la ligne Dosso-Gaya et l'électrification rurale associée (Lot 1)	NIGELEC	Travaux	PPI-BF SA	3 835 053 857
N°035/2019/ TT/MDUL/ DGAC/DMP- DSP	Travaux de construction de la nouvelle résidence Présidentielle de Tillabéri	MDUL	Travaux	KAKARBA SERVICES	1 701 949 900
N°032/2019/ TT/MDUL/ DGAC/DMP- DSP	Travaux de construction d'une salle de conférence + équipements à Tillabéri	MDUL	Travaux	Entreprise Issoufou Salifou	1 353 052 414

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

6. CONSTATS, RECOMMANDATIONS ET PLANS D'ACTION PAR AUTORITE CONTRACTANTE

Les constats et les recommandations indiqués ci-après constituent les spécificités résumées et identifiées pour chaque Autorité Contractante.

Ministère de l'équipement

Points évoqués et mesures correctives	Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière d'exécution des travaux			
1	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Donner des délais raisonnables au prestataire au-delà desquels la pénalité de retard pourra être appliquée ; ❖ Prendre les dispositions nécessaires pour le paiement à temps de l'entreprise afin d'éviter toute suspension ou arrêt des travaux cause principale des retards de livraison de certains travaux ; ❖ Plus de suivi et contrôle des travaux tant dans les quantités que dans la qualité des travaux et ouvrages réalisés. 	Pour les marchés futurs	DFM
2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Améliorer le système d'archivage des documents contractuels ❖ Veiller à la production des PV de validation des rapports de fin de mission 	Immédiat	DFM
3	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Constations de malfaçons sur les ouvrages 	Immédiat	Responsable technique
4	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Manque des paiements des certains prestataires par l'Etat dans le temps 	Immédiat	DRFMOU RAF

Dispositif National de Préventions et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA)

Points évoqués et mesures correctives	Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière de livraison des fournitures			
1	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Donner des délais raisonnables aux prestataires au-delà desquels la pénalité de retard pourra être appliquée ; ❖ Continuer à faire respecter les entreprises le délai contractuel des travaux. 	Pour les marchés futurs	DFM

Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder (DRHA Zinder)

Points évoqués et mesures correctives	Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière d'exécution des travaux			

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Points évoqués et mesures correctives	Actions proposées	Echéance	Responsable
1	<ul style="list-style-type: none"> Retard dans la livraison des équipements. 	Pour les marchés futurs	DFM
2	<ul style="list-style-type: none"> Absence de procès-verbal de livraison 	Immédiat	DFM
3	<ul style="list-style-type: none"> Les malfaçons constatées sur les ouvrages 	immédiat	Responsable technique

Ministère du Domaine, de l'Urbanisme et du Logement (MDUL)

Points évoqués et mesures correctives	Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière d'exécution des travaux			
1	<ul style="list-style-type: none"> Retard dans la livraison des équipements 	Pour les marchés futurs	DFM
2	<ul style="list-style-type: none"> Absence de procès-verbal de livraison 	Immédiat	DFM
3	<ul style="list-style-type: none"> Des malfaçons constatées sur les ouvrages 	Immédiat	Responsable technique
4	<ul style="list-style-type: none"> Manque des paiements des certains prestataire par l'Etat dans le temps 	Immédiat	DRFMOU RAF

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Points évoqués et mesures correctives	Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière d'exécution des travaux			
1	<ul style="list-style-type: none"> Retard dans la livraison des équipements. 	Pour les marchés futurs	DFM
2	<ul style="list-style-type: none"> Absence de procès-verbal de livraison 	Immédiat	DFM

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Société Nigérienne d'Electricité (NIGELEC)

Points évoqués et mesures correctives		Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière d'exécution des travaux				
1	• Retard dans la livraison des équipements	❖ Donner des délais raisonnables au prestataire au-delà desquels la pénalité de retard pourra être appliquée	Pour les marchés futurs	DFM
2	• Absence de procès-verbal de livraison	❖ Améliorer le système d'archivage des documents contractuels	Immédiat	DFM
3	• Les malfaçons constatées sur les ouvrages	❖ Veiller aux corrections des malfaçons constatées sur les ouvrages avant la réception définitive des travaux	Immédiat	Responsable technique
4	• Les délais de livraison	❖ Prendre les dispositions nécessaires pour lancer les commandes à temps afin d'éviter certains surcoûts imputables aux délais de livraison exigé et au transport.	Prochains marchés	NIGELEC

Office National des Produits Vivriers du Niger (OPVN)

Points évoqués et mesures correctives		Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière de livraison des fournitures				
1	• Respect dans la livraison des équipements.	❖ Donner des délais raisonnables au prestataire au-delà desquels la pénalité de retard pourra être appliquée ; ❖ Continuer à faire respecter les entreprises le délai contractuel des travaux.	Pour les marchés futurs	DFM

Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS)

Points évoqués et mesures correctives		Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière d'exécution des travaux				
1	• Retard dans la livraison des équipements.	❖ Donner des délais raisonnables au prestataire au-delà desquels la pénalité de retard pourra être appliquée;	Pour les marchés futurs	DFM
2	• Les malfaçons constatées sur les ouvrages	❖ Veiller aux corrections des malfaçons constatées sur les ouvrages avant la réception définitive des travaux	Immédiat	Responsable technique

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Projet de Gestion des Risques et Catastrophes et de Développement Urbain (PGRC/DU)

Points évoqués et mesures correctives	Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière d'exécution des travaux			
1	<ul style="list-style-type: none"> • Absence des restes des documents techniques (géotechniques assurance chantier) 	Immédiat	DFM
2	<ul style="list-style-type: none"> • Malfaçons constatées sur les ouvrages 	Immédiat	Responsable technique

Projet de Développement des Compétences pour la croissance (PRODEC)

Points évoqués et mesures correctives	Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière d'exécution des travaux			
1	Retard dans la livraison des équipements	Pour les marchés futurs	DFM
2	Absence de procès-verbal de livraison	Immédiat	DFM
3	Malfaçons constatées sur les ouvrages	Immédiat	Responsable technique
4	Retard dans la livraison et qualité des fournitures.	Pour les marchés futurs	PRODEC

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN)

Points évoqués et mesures correctives	Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière d'exécution des travaux			
1	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la livraison des équipements ; • Respect des suivis de chantier. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Donner des délais raisonnables au prestataire au-delà desquels la pénalité de retard pourra être appliquée ; ❖ Remplir le journal de chantier chaque jour sa permettra de comprendre les différents aléas. 	Pour les marchés futurs DFM
2	<ul style="list-style-type: none"> • Malfaçons constatées sur les ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Veiller aux corrections des malfaçons constatées sur les ouvrages avant la réception définitive des travaux. 	Immédiat Responsable technique

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Points évoqués et mesures correctives	Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière d'exécution des travaux			
1	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la livraison des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Donner des délais raisonnables au prestataire au-delà desquels la pénalité de retard pourra être appliquée. 	Pour les marchés futurs DFM
2	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de procès-verbal de livraison 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Améliorer le système d'archivage des documents contractuels. 	Immédiat DFM
3	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de malfaçons sur les ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Veiller aux corrections de malfaçons constatées sur les ouvrages avant la réception définitive des travaux. 	Immédiat Responsable technique

Projet Régional d'Autonomisation des femmes et dividendes démographiques au sahel SWEDD

Points évoqués et mesures correctives	Actions proposées	Echéance	Responsable
En matière d'exécution des travaux			
1	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la livraison 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre les dispositions nécessaires pour le paiement à temps de l'entreprise afin d'éviter toute suspension ou arrêt des travaux cause principale des retards de livraison de certains travaux ; 	Futures Marchés PRAF/DD

SYNTHESE D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

Présidence de la République du Niger		Actions proposées		Echéance	Responsable
Points évoqués et mesures correctives		En matière d'exécution des travaux			
1	Retard dans le paiement	<ul style="list-style-type: none"> Prendre les dispositions nécessaires pour le paiement à temps de l'entreprise afin d'éviter toute suspension ou arrêt des travaux cause principale des retards de livraison de certains travaux ; Plus de suivi et contrôle des travaux tant dans les quantités que dans la qualité des travaux et ouvrages réalisés 	Immédiat	<ul style="list-style-type: none"> PRN /DRFM et DMP VNY 	
Ville de Niamey		Actions proposées		Echéance	Responsable
Points évoqués et mesures correctives		En matière d'exécution des travaux			
1	Absence de suivi et contrôle des travaux et de production des PV de de réception	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un suivi et contrôle des travaux dans la phase de réalisation des travaux avec tous les moyens techniques de contrôle des travaux (Tant qualitativement que quantitativement) Veiller à la production des PV de de réception des travaux 	Immédiat	VNY	
Hôpital Général de Référence de Niamey (HGR)		Actions proposées		Echéance	Responsable
Points évoqués et mesures correctives		En matière d'exécution des travaux			
1	Retard dans la livraison et qualité des fournitures.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre un accent particulier sur les spécifications techniques des fournitures et d'exiger les fiches techniques des matériels lors des livraisons afin de vérifier leurs conformités techniques avec ceux du marché. 1.1.1.1.1.1.1.1 Mettre en place un suivi et contrôle des travaux dans la phase de réalisation des travaux avec tous les moyens techniques de contrôle des travaux (Tant qualitativement que quantitativement) 	Pour les marchés futurs	HGR	

SYNTHÈSE D'AUDIT DES MARCHÉS PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ANNEE 2019

7. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- **Centralisation, gestion et archivage de la documentation : mettre en place un système de classement et d'archivage centralisé pour les documents relatifs aux marchés et contrats.** L'ARMP devra éditer dans les plus brefs délais un « manuel de classement et d'archivage des documents » des marchés et contrats à l'intention de toutes les Autorités Contractantes afin de permettre la mise en place d'un système de classement harmonisé et centralisé au niveau des Directions des Finances et du Matériel (DFM) pour les Ministères et les Services Administratifs et/ou Financiers pour les Collectivités Locales, les Projets et les Organismes Personnalisés ;
- **Faire superviser et contrôler l'exécution des travaux par un consultant ou un bureau de contrôle :** la désignation d'un bureau d'Ingénieurs inscrit à l'Ordre des Ingénieurs Conseils devrait être rendue obligatoire pour des marchés de bâtiments, de travaux et de génie civil dont les montants sont importants et présentant une certaine complexité ;
- **Prévoir une retenue de garantie** dans les marchés pour corriger les malfaçons et procéder à la réception définitive des ouvrages une fois le délai de garantie échu ;
- **Faire appliquer les pénalités de retard :** un suivi technique plus rigoureux doit être mis en place afin de faire respecter les délais contractuellement prévus. Il est clair que si les conditions ne sont pas respectées par l'Autorité Contractante (retards excessifs de règlement des factures, par exemple), le constat doit en être fait de manière formelle. Par ailleurs, les pénalités de retard contractuelles doivent être appliquées conformément aux marchés si la responsabilité du titulaire est engagée. La non application des pénalités doit être explicitée ;
- **Prévoir dans le budget de fonctionnement des ressources suffisantes** pour l'entretien des ouvrages réalisés ou des équipements acquis ;
- **S'assurer de l'utilité des équipements** avant d'envisager leur acquisition ;
- **Prendre des dispositions sécuritaires** appropriées dans le cas des travaux en zones à risque sinon éviter d'y lancer des travaux ;
- **Associer les services des impôts au démarrage des projets** pour anticiper sur les questions d'exonération ;
- **Réaliser une étude d'impact environnemental et social** des travaux dans la phase d'avant-projet et mettre en œuvre le plan de gestion environnementale et sociale correspondant durant leur exécution ;
- **Faire le point de tous les marchés en souffrance** (sans mouvement physique ni financier depuis plus d'un an) et résilier ceux dont l'arrêt est de la responsabilité de l'entreprise ;
- **Faire le constat de l'abandon des chantiers**, saisir les cautions, résilier le marché et recruter une nouvelle entreprise pour leur achèvement ;
- **Faire le suivi des travaux en cours d'exécution.**

PRINCIPES GENERAUX DU CONTROLE ET DE LA REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**Économie et efficacité
du processus d'acquisition**

**Libre accès à
la commande publique**

**Égalité de traitement
des Candidants**

Reconnaissance Mutuelle

**Transparence
des procédures**



Agence de Régulation des Marchés Publics

Champ d'application des différents modes de passation des marchés publics au Niger

B.P. 725 Niamey - NIGER
Tél. +227 20 72 35 00
E-mail : armp@intnet.ne
Web site : www.armp-niger.org